

ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS

<http://coutumesethistoireenoisans.com/>

INFORMATION :

L'Association COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation de ce document. À ce titre, il est titulaire des droits d'auteur.

Les textes proposés sur le site <http://coutumesethistoireenoisans.com/> ainsi que les téléchargements sont protégés par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site ainsi que les téléchargements sont libres excluant toute exploitation commerciale.

La reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies).

La mention « Association Coutumes et Traditions de l'Oisans » doit être indiquée ainsi que le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute reproduction intégrale ou substantielle du contenu de ces documents, par quelque procédé que ce soit doit être fait par une demande écrite et être autorisée par l'association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Ce document est protégé en copie de textes et en impression, vous pouvez faire une demande par [formulaire](#) auprès de l'Association Coutumes et Traditions afin d'obtenir une version libre d'accès.

Coutumes et Traditions de l'Oisans



Académie du Peyrou

Tu sais le mot, le pâtre sait la chose.

NUMÉRO 55 – février 2007

**Avant 1789,
le Mandement
d'Oisans
comprenait 21
communautés, fort
liées entre elles :**

Allemond
Auris
Besse
Bourg d'Oisans
Clavans
Freyne
Gauchoirs
Huez
La Garde
La Grave
Livet
Mondelent
Mizoën
Ornon
Oz
Saint Christophe
Vaujany
Venosc
Villard d'Arène
Villar Eymond
Villar Reculas

**De leurs rivalités,
de leurs
solidarités,
que reste-t-il?**

Et si nous parlions de *Patrimoine*...

Se rappeler et transmettre par l'écrit ou la parole ce que nos ancêtres ont vécu ou construit durant les années, voire les siècles passés, est une attitude et une action que chacun d'entre nous est fier de promouvoir.

C'est le devoir de mémoire envers les coutumes et les traditions de notre pays.

Mais ce n'est pas suffisant. Il s'agit aussi de sauvegarder notre patrimoine et son environnement et, à ce titre, qu'il nous soit permis d'émettre quelques réflexions assorties de commentaires.

Sauvegarder notre patrimoine, c'est d'abord entretenir et mettre en valeur ce qui existe concrètement, ce qui est bâti, car c'est lui qui assure à chaque instant la présence physique du passé et en est le témoin vivant. C'est donc important.

Force est de constater cependant que le compte n'y est pas toujours... Bien sûr, il ne faut surtout pas généraliser, mais quand même...

Quel dommage que dans certains cas la restauration ne respecte pas quelques règles élémentaires : pourquoi le masquage d'un ouvrage en pierres apparentes par un enduit à la couleur douteuse, un raccord de maçonnerie au mortier gris ou noir au milieu d'un ensemble ocre, patiné par le temps, des éléments de charpente en bois trop clair, une peinture inappropriée sur une porte, un bâtiment neuf avec un crépi blanc...

**En 2007,
malgré quelques
additions, divisions,
soustractions :**

Allemond
Auris
Besse
Clavans
Huez
La Garde
La Grave
Le Bourg d'Oisans
Le Freney
Le Mont de Lans
Livet et Gavet
Mizoën
Ornon
Oulles
Oz
Saint-Christophe
Vaujany
Venosc
Villard d'Arène
Villard Notre Dame
Villard Reculas
Villard Reymond

**rivales
et solidaires,
sont des
communes
toujours vivantes.**

Il ne s'agit pas d'un problème de coût mais surtout de goût. Ce n'est pas grand-chose, des détails pour certains, mais ça change tout.

Dans d'autres cas, c'est l'ensemble qui a été reconstruit (lavoir ou oratoire par exemple). Louable initiative, mais pourquoi reconstruire un modèle différent, sans rapport à l'ancien ni à l'architecture locale? Dommage... La tradition s'éloigne.

P. 1, 2 : Et si nous parlions de Patrimoine... - P. 2 : Cartophilie – P. 3 : Incendies à Auris aux XIXe et XXe siècles – P. 4, 5 : Vacances de Noël 1930-1937 – P. 6, 7 : L'église de Vaujany – P. 8 : Que deviennent les Fontaines ?

Domage également que dans certains cas (rares heureusement) non seulement la beauté de la construction n'est pas mise en valeur, mais elle est détruite par la présence de bacs à ordures, tableau d'affichage, extincteur ou autre caisson fixé au mur.

À propos de la mise en valeur, l'éclairage de nos principaux édifices est également un sujet important et il semble que, dans ce domaine, nous soyons loin du compte. N'est-il pas possible de mieux éclairer le soir nos principaux édifices, églises ou chapelles (ou tout simplement de les éclairer)? Non pas avec des guirlandes qui les transforment en sapins de Noël mais avec des projecteurs qui mettent en valeur l'ensemble des formes et des volumes en apportant un peu de vie et de chaleur. Quoi de plus beau qu'une église éclairée vue de la vallée enneigée par une nuit d'hiver ? Nos voisins savoyards, suisses ou autres y arrivent, sans parler de nos villes qui ont toutes fait un effort remarquable pour mettre en valeur et éclairer leurs bâtiments. Et nous ?

Tout cela peut être jugé inexact, excessif, ou comme une critique irresponsable. Nous ne le pensons pas, et si nous ne le faisons pas, qui mieux que nous peut le faire ? Bien sûr, encore une fois, ces commentaires ne doivent pas être généralisés et certains bâtiments sont parfaitement restaurés et mis en valeur mais, dans d'autres secteurs, nous pouvons faire mieux. Sans faire appel aux architectes des Bâtiments de France mais en ne cédant pas à la facilité, avec un peu de goût, de conseils avisés et pas forcément avec beaucoup d'argent.

Un peu d'argent ? À ce propos, n'oublions pas que nos vallées vivent toutes du tourisme, tourisme qui ne doit pas se limiter à nos stations de ski et que des restaurations bien menées dans un environnement respectant les traditions architecturales de la région, avec des règles bien établies, apportent un attrait touristique indéniable. Sachons en profiter en évitant de devenir de simples cités dortoirs sans attrait. Le retour sur investissement est alors bien assuré. D'ailleurs certains élus, comme beaucoup de particuliers pour leur propre maison, l'ont compris depuis longtemps ; puissent les autres s'en inspirer !

Paul Couchoud

Cartophilie



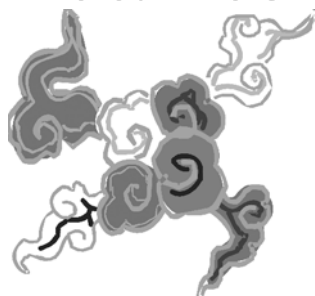
Recherche

La section Cartophilie de l'association recherche des informations sur les différents éditeurs de cartes postales de l'Oisans, et pour commencer Racle et Monier, éditeurs de CP du Bourg d'Oisans au début du 20ème siècle (1900-1925). L'idée est de réaliser un petit article sur qui étaient-ils, quelle était leur vie ou tenaient-ils leur commerce, etc, etc...?.

Si vous avez des informations les concernant ou connaissez leurs descendants ou toutes personnes utiles à contacter dans ce contexte, merci d'en informer René Balmet dont les coordonnées sont les suivantes:

Tel: 01 60 34 03 11; fax: 01 60 34 00 63; e-mail: balmet@club-internet.

INCENDIES À AURIS AUX XIX^e et XX^e SIÈCLES



Les incendies répétés au cours des siècles sont une des raisons pour lesquelles le patrimoine immobilier de nos hameaux est rare.

Les chandelles, les cheminées qui tirent mal, les granges pleines de foin, les toits de chaume, sont autant d'appâts pour la fatalité.

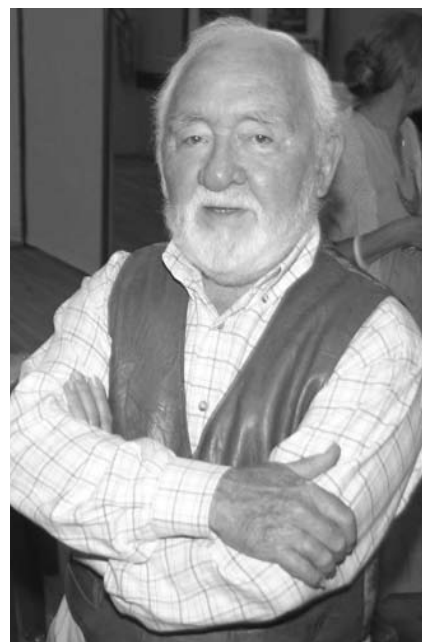
Notre ami René-Jean Hostache, adhérent de toujours et fidèle participant de Montagn'Art, nous parle d'Auris.

Le 22 septembre 1884. Une maison du hameau des Certs est détruite par le feu.

Le 22 novembre 1890. Terrible incendie au hameau des Cours qui embrase 20 maisons et menace le reste du village. Ce feu, qui a débuté au lieudit le Pissail, est circonscrit par la population dirigée avec détermination et sagesse par la brigade de gendarmerie du Fréney, venue en renfort sur les lieux.

En ce début d'hiver, de nombreuses familles ont tout perdu. La misère est grande mais la solidarité l'est aussi.

Les 17 et 18 septembre 1918. Nouveau sinistre au hameau des Cours, au lieudit Surterre.



C'est encore la guerre. Les hommes valides ne sont pas ou plus là, occupés ou victimes d'un autre drame, subi depuis quatre ans.

Cet incendie détruit treize maisons dont les granges sont pleines de récoltes. Il fait un mort, le malheureux incendiaire, retrouvé plus tard dans les ruines de sa maison. Encore un sinistre à l'approche de l'hiver ! Mais là encore, la solidarité de tous est venue en aide aux malheureux sinistrés.

Le 21 juillet 1980. Au hameau des Certs, en fin de nuit, la foudre cause la destruction de trois maisons. Le feu a été arrêté par les pompiers locaux, la population et le renfort bien venu des sapeurs du Bourg d'Oisans.

L'occupante de l'une des maisons sinistrées fut réveillée in extremis. Elle put échapper aux flammes sans dommages corporels, mais elle avait tout perdu !

René-Jean HOSTACHE



VACANCES DE NOËL 1930-1937

*Passage
du Col du Lautaret
en hiver*

Longtemps, à Villar d'Arène, la silhouette de Madeleine Gonnet, née Berthet, discrète et affable, a été familière à tous. Elle nous a quittés l'été dernier, octogénaire. Nous savions qu'elle avait été institutrice dès 1939, prématurément veuve, puis retraitée. Elle a souvent raconté à sa fille Lucette, puis mis par écrit, ses souvenirs de jeunesse.

Le service postal du Canton de La Grave ainsi que le transport des personnes est assuré par Henri Albert dit "père Henri" conduisant des chevaux attelés à un traîneau qui glissait sur la neige durant tout l'hiver.



Aux vacances de Noël et de Pâques, les élèves pensionnaires à l'École primaire supérieure de Briançon, originaires du Canton de La Grave, passaient le Col du

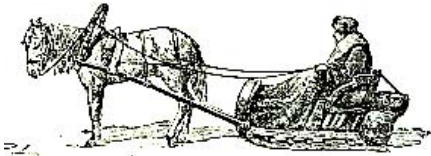
Lautaret pour se rendre dans leurs familles.

Quelle expédition ! risquée, précédée de longs jours de soucis et d'inquiétudes de la part des élèves concernés et même de la Directrice qui accordait la permission de partir avant les autres, une demi-journée, pour franchir le col.

"Père Henri", de Villar d'Arène, assurait ce voyage en traîneau entre Monétier-les-Bains et La Grave, environ 25 km à parcourir, un jour dans un sens et le lendemain dans l'autre sens ; inquiet, lui aussi, de transporter 7 jeunes élèves qui venaient coucher à l'hôtel au Monétier pour repartir le

lendemain matin vers 8 heures et arriver à Villar vers 16 heures ou 17 heures le soir puis à La Grave, le terminus.

Grande joie pour ces élèves de rejoindre leurs familles après une séparation d'un trimestre sans visites au pays.



Le lendemain matin, debout en vitesse, un brin de toilette, habillements chauds, pantalons, lainages, bas de laine, gros souliers, écharpes, bonnets, moufles et gros sacs de goûter, bien vite déjeuner : café au lait, tartines et en route pour le col !

Le traîneau, attelé d'un gros cheval noir harnaché, se garnit de deux bancs pour asseoir les clients et le guide, ainsi que les sacs de voyage, le tout bien serré pour se tenir chaud.

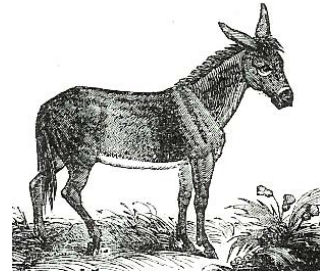


Il est huit heures, il fait très froid, le traîneau glisse bien sagement sur la neige égale et durcie.

Une première halte au Pont de l'Alp. Chacun descend se chauffer et boire un petit café ! Là, rencontre des cantonniers, bien bronzés, prêts à accompagner "Père Henri" et son attelage pour couper les congères avec leurs sapes, dégager un peu la route comblée par la tourmente de la nuit passée, tracée par de longues lattes plantées dans la neige gelée et replacer chaque jour ces traces au bon endroit !

En route de nouveau avec un supplément de secours : un grand

mulet roux, renfort nécessaire pour affronter la longue montée du col.



Le traîneau dérape souvent, il franchit les bosses et les creux, penche à droite et à gauche. Les animaux s'enfoncent dans la neige jusqu'au ventre, ils se débattent vaillamment et écumant de sueur. Les cantonniers à skis retiennent à l'aide de cordes le traîneau qui risque à tout instant de verser dans la pente... Quelle frousse pour ces jeunes clientes. Le "Père Henri", lui, dur comme le roc, ricane en disant : "Appelez un peu "Papa" au lieu de "Maman"!"

Nous descendons du traîneau et suivons à pied cet attelage insolite, seul, comme perdu dans ces montagnes sournoises, inhospitalières, luttant contre les éléments déchainés de la nature.

Deuxième halte courte dans la maison d'un cantonnier où vit sa famille. Les bêtes reprennent un peu d'ardeur, elles soufflent, pètent, s'ébrouent en secouant la neige qui les a envahies. Puis le traîneau se remet en route, les jeunes clientes regagnent leur bancs avec appréhension mais reprenant courage peu à peu car ils aperçoivent le col, bien loin encore ! Les congères s'accumulent de plus en plus, les bêtes s'enfoncent souvent, leurs flancs se couvrent de sueur et d'écume blanche. Le même scénario recommence.

Le traîneau avance toujours, il dérape souvent, perd la trace de la route parfois. Enfin, cahin-caha, de congère en congère, de creux en creux, de virage en virage, on aperçoit, bien

haut encore, le col du Lautaret. Peu à peu, la route devient plus sûre avec une neige plus dure et glacée.

Arrivés au Lautaret vers 13 heures, nous descendons du traîneau et nous trouvons une maison enfouie dans la neige ; mais il y a quelqu'un... Les cantonniers dégagent la porte et les fenêtres avec la pelle et nous entrons bien au chaud. Nous mangeons dans la cuisine notre casse-croûte sorti des sacs, nous buvons un café chaud puis nous repartons en direction de La Grave. La route paraît mieux tracée, les grandes lattes sont bien plantées

et les chevaux suivent bien la trace.

Encore quelques secousses, des risques de verser dans les pentes, les ravins mais ils sont moins accidentés.

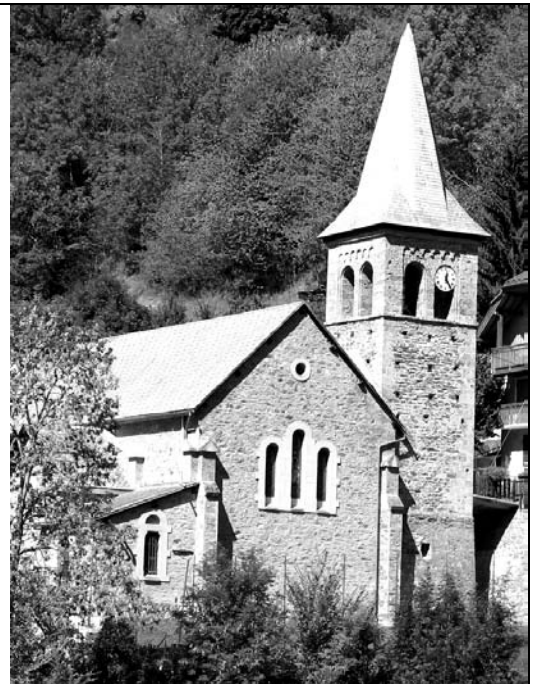
Nous reconnaissons toutes nos montagnes, nous apercevons tous les hameaux haut perchés, qu'il fait bon respirer l'air du pays ! ! Voici le Pal, tout en bas le Pied du Col, puis nous apercevons les Cours et enfin Villar d'Arène avec son fin clocher pyramidal, ses maisons très resserrées, ses rues pentues. Quelle joie et émotion d'arriver à la maison et de savourer les vacances dans la famille !



HISTOIRE D'UNE ÉGLISE PAROISSIALE DE L'OISANS : VAUJANY.

Ces deux pages sont une version simplifiée d'un texte publié dans le dernier bulletin municipal de Vaujany. Elles sont dues à l'érudition, toujours en éveil, de notre président,

Bernard François.



Il est impossible de dire avec certitude quand fut édifée l'église primitive de Vaujany. Si l'on sait que le premier évêque s'installe à Grenoble au V^e siècle, il semblerait que, dans nos montagnes des Alpes, la mise en place des paroisses se fit après le VI^e siècle. Il est probable que les églises d'Oisans aient été placées sous l'autorité de la Novalaise (fondée en 726 par Abbon qui en fit son héritière universelle en 739, l'associant alors au Monastère Sainte-Marie de Vizille).

Par la suite, les paroisses de la rive droite de la Romanche furent rattachées à Oulx, en Piémont, le Cartulaire de ce monastère mentionnant Vaujany, ainsi d'ailleurs qu'Allemont et Oz, dès 1080.

Dans les *Bénéfices* du diocèse de Grenoble du XIV^e siècle, la cure de *Voujanna* est mentionnée. L'église, dédiée à St Etienne (*Ecclesia Sancti Stephani de Voujania*) sera encore citée dans les Bénéfices ecclésiastiques de 1497, ce document précisant que deux chapelles, St-Félix et N.D. de Consolation, sont annexées à la cure. La visite pastorale de 1488 de M^{gr} Laurent 1^{er} Allemand évoquait la chapelle de St-Félix, alors ruinée, mais dont la dévotion aurait été à l'origine de plusieurs miracles.

Le Vicaire Général de la Poype Saint Jullin visita l'église paroissiale en 1665. Le chœur du bâtiment lui apparaît en bon état, et la nef « bien lambrissée ». Trois cloches sont signalées. La dîme perçue était divisée par tiers entre le monastère d'Oulx (qui avait la nomination à la cure et devait entretenir le chœur), le prieuré de La Garde et le curé.

Lors de la tournée en Oisans de M^{gr} Le Camus, en 1672, celui-ci signale pour Vaujany la présence d'un très beau tabernacle, et constate par ailleurs l'existence de l'autel du Saint-Rosaire. Le curé serait alors nommé par l'évêque de Grenoble qui recevait 4 « sestiers » de seigle. Oulx percevait le reste des dîmes, mais devait payer au curé la portion congrue. Par contre, le rapport de visite rédigé 11 ans plus tard modifie en partie ces informations : C'est bien le prévôt d'Oulx qui nomme à la cure, mais se charge de payer annuellement les 4 « sestiers » de seigle à l'évêque.

En 1728, l'église fut décrite par M^{gr} de Caulet : « [...] bâtie de massonnerie, ayant environ 9 toises de longueur sur 4 de largeur ». Le trésor d'argenterie était ainsi détaillé : deux ciboires et une « boete », un calice, un « soleil », son « croissant », un crucifix et deux petits chandeliers. Dans la nef se trouvaient : une tribune pour les pénitents, deux chaires « à prêcher » et deux confessionnaux. Les fenêtres étaient garnies de papier. A gauche de la nef était la chapelle des pénitents, sous le vocable du Saint-Sacrement et de N.D. du Carmel et à droite, contre le chœur, existait toujours la chapelle du Rosaire, sous la vocable de Sainte-Barbe.

La visite de l'évêque de Grenoble, en 1757, apporte de nouvelles indications. Les dimensions de l'église sont reprécisées : 12 toises de longueur sur 5 de largeur. Elle était couverte d'ardoises, et des vitres ont remplacé le papier aux fenêtres. Le clocher, situé sur la sacristie, est « en forme de tour carrée finissant en flèche de tuf, où sont attachées trois cloches pesant 15 quintaux ».

Après la sombre période de la Terreur révolutionnaire qui vit le culte supprimé et les églises fermées vint le Concordat de 1801. En l'an X (1802), la commune de Vaujany fit réaliser certains travaux à l'église et reconstruire la maison curiale détruite par un incendie. En 1818, il est fait le constat « que le couvert de l'église est en très mauvais état, qu'il pleut presque partout ».

Une cloche d'un diamètre de 77 cm, dédiée à St Etienne et St Félix, fut commandée aux fondeurs Vallier père et fils en 1822. Elle avait été baptisée MARIE MARGUERITE JULIE SAUVE TERRE.

L'église menaçant ruine, le maire alerta le préfet en 1824. La vieille sacristie étant située dans un lieu humide, il était proposé d'en construire une nouvelle « au midy de l'église », avec une voûte en maçonnerie en forme de « bonnet carré ». La toiture de l'église devait être refaite à neuf, ainsi que les planchers intérieurs. Le devis alors dressé nous apprend que ces planchers à refaire mesuraient, pour la 1^{ère} nef, 27 pieds sur 24, pour la seconde 13 sur 28, et pour le « sanctuaire ou chœur », 10 pieds sur 15. Il fallait aussi reprendre entièrement la toiture, le devis prévoyant la fourniture de 30 « grosses » (12 douzaines) d'ardoises dites « Grambon ».



Une adjudication fut passée le 13 juin à un maçon-plâtrier du Bourg-d'Oisans pour l'autel et ses « coutures et dessins ». Celui-ci, dénommé Jean Riche, précisait dans son mémoire de 1827 avoir « redonné les couleurs de 43 figures » placées sur ledit autel et « réparé » les deux tableaux (St Félix et St Etienne) qui ornaient le sanctuaire.

En août 1841, le maire fit connaître au préfet le triste état de l'église de Vaujany. Des briques furent alors employées en remplacement du plancher vétuste.

Fin 1849 fut passé un bail à rabais afin de faire réparer le clocher qui portait deux cloches. La seconde cloche était certainement celle décrite en 1886 dans les *Inscriptions campanaires du département de l'Isère* de G. Vallier. Dédiée à St Félix et Ste Marguerite, d'un diamètre de 62 cm, elle

avait été réalisée
commune se charg
cloches et les rem

Le cimetière s
construction de la
ladite sacristie et l



ient Jacques Rostin et Izabeau Guignin. La
ur « descendre jusqu'au troisième plancher les

vait été réduit de près de la moitié par la
s inhumations étaient interdites afin d'assainir
ipal eut à examiner des plaintes portées par le

curé ou par des familles du fait des problèmes soulevés pour ouvrir de nouvelles tombes. Il fut alors décidé de transférer le cimetière sur un terrain de 5 ares, situé à environ 10 m plus au Sud (parcelle n° 187 section G du plan cadastral), cette pièce de terre, faisant partie du domaine de l'église. Le vieux cimetière fut interdit.

L'église menaçant ruine fut reconstruite sur le même emplacement en l'année 1885.

Le dossier fut traité par les architectes Chatrousse et Ricoud de Grenoble. La commune fit un emprunt de 15 000 francs et obtint de l'Etat un secours du même montant. La Grande Chartreuse donna 5 000 francs et les habitants de la commune souscrivirent pour 4 794,50 francs. La vente de coupes de bois rapporta également 5 000 francs. Le premier devis établi en 1883 ne s'élevait qu'à 34 775 francs, mais finalement le décompte final de l'entreprise adjudicataire, M. Fiorina Eusèbe, atteignit la somme de 57 812,15 francs, non compris les honoraires des architectes.

La vieille église fut entièrement démolie et son emplacement nettoyé et nivelé. Les ossements dégagés lors de cette opération furent soigneusement récupérés pour être ensevelis dans le nouveau cimetière. Le vieux clocher, conservé, fut consolidé.

L'architecte Ricoud traça les fondations le 24 mars 1885. Les pierres de taille, destinées en particulier au perron et aux socles des contreforts furent prises à Sassenage. La seule exception fut la croix sur le pignon, faite en pierre de Laffrey. Il fut fait appel à la technique du ciment moulé pour divers éléments (encadrement de la porte d'entrée, colonnettes, chapiteaux, etc.). La toiture fut couverte en petites ardoises des carrières d'Oz. Parmi les travaux supplémentaires figurait la fourniture de vitraux. ...

...À la suite
de la loi de
1905 sur la
séparation de
l'église et de
l'Etat, un
inventaire des
biens
dépendants de
la Fabrique de
la paroisse fut
établi en mars
1906. L'église
ne semble pas
alors
particulièrement
riche. Le
clocher portait 3
cloches, la plus
grosse et la
petite étant
revendiquées
par Pierre
François
Jacquemet qui
en aurait fait
don en 1886.
Soulignons

Que deviennent les Fontaines ?

En 2002 (année de l'eau), la Fédération des Associations Patrimoniales de l'Isère (F.A.P.I.) avait proposé à toutes les communes du département de se livrer à une enquête sur leurs fontaines. Un certain nombre d'entre elles (pas toutes) ont rempli un questionnaire et envoyé des photos.

L'Oisans est la région qui a fourni le plus de réponses, ceci grâce au travail de plusieurs vassans passionnés ; en particulier de notre ami Oleg.

Ce travail devait aboutir à une distribution de "Prix" et/ou à une publication. Entre temps, la F.A.P.I. a changé de direction. L'exploitation de ce dossier reste à faire, d'un commun accord entre nous et cet organisme. Après les "Chapelles et Oratoires", pourquoi pas les "Fontaines et Lavoirs" ?



Ce n'est pas simple.

Les 20 communes et les quelques 140 hameaux du Canton de Bourg d'Oisans, les 2 communes du Canton de La Grave possèdent plus de 400 fontaines ou points d'eau (environ 1000 photos). Une publication de tous ces éléments n'est pas réalisable dans la pratique. Il faut trouver une synthèse, des textes attrayants pour lui tenir compagnie et tenter d'éventuels lecteurs.

que l'architecture des clochers de l'Oisans a, malgré le temps et les restaurations, conservé un aspect typiquement roman. Des paroisses ont ainsi les mêmes types de clochers ; à titre d'exemple, nous relèverons que le campanile de Vaujany est identique à ceux de Venosc et de La Grave.

La vie s'est toujours organisée autour des points d'eau : boire, cuisiner, faire boire les bêtes, laver ... Mais qui, aujourd'hui, va encore remplir son broc à la fontaine ? Les troupeaux se pressent-ils toujours autour des abreuvoirs ? Voit-on les ménagères pousser des brouettes remplies des draps du semestre jusqu'au lavoir ? Cela appartient au passé. Faut-il le regretter ? Nous avons désormais une douche et l'eau sur l'évier. Les fontaines deviennent ornementales ou bien elles meurent.



C'est là que
nous avons besoin de vos témoignages :
connaissiez-vous des histoires de lavoir ?
Pourquoi pas des chansons de lavoir ?
Comment vivait-on
avant que l'eau n'arrive jusqu'aux robinets ?
Quand est-elle arrivée ? Etc.etc.
Sans vous, nous ne pouvons rien faire.

Madeleine Martin, préposée aux fontaines...

Bulletin réalisé par Madeleine Martin – Association pour la sauvegarde des coutumes et traditions de l'Oisans – 38 rue de Viennois – 38 520 – Le Bourg d'Oisans.